

(Traduction)

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



COPIE 1953 ENTRE LE CANADA ET LA RÉPUBLIQUE
ALLEMANDE RELATIVE AUX ACTES DE PROCÉDURE EN MATIÈRES CIVILES
ET COMMERCIALES SIGNÉE À LONDRES LE 30 MARS 1953.

Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la République Fédérale
d'Allemagne à l'Ambassadeur du Canada près la République Fédérale
L'Ambassadeur du Canada près la République Fédérale
Langue de la République Fédérale d'Allemagne
Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
AMBASSADE DU CANADA

Bonn, le 30 octobre 1953.

1953 octobre 30 et 31.

Monsieur l'Ambassadeur
J'ai l'honneur de vous adresser par votre office de poste les copies de la Convention de Londres du 30 mars 1953 (Gazette Officielle du Canada, Partie I, page 633) entre le Gouvernement fédéral d'Allemagne et le Canada.
Le nom du Gouvernement fédéral d'Allemagne est inscrit en allemand et en anglais dans la Convention.
Les copies de la Convention sont en allemand et en anglais.
Le nom du Gouvernement fédéral d'Allemagne est inscrit en allemand et en anglais dans la Convention.
Les copies de la Convention sont en allemand et en anglais.
Le nom du Gouvernement fédéral d'Allemagne est inscrit en allemand et en anglais dans la Convention.
Les copies de la Convention sont en allemand et en anglais.

Les autorités des territoires et provinces du Canada auxquelles les copies de la Convention ont été envoyées ont demandé les services de traduction dans la langue de leur choix. Les communications et traductions, sont les suivantes:

Province ou Territoire	Autos	Langue
Ontario	Procureur Général	Anglais
Québec	Procureur Général	Anglais ou français
Nouvelle-Écosse	Procureur Général	Anglais
Ile du Prince-Édouard	Procureur Général	Anglais
Nouveau-Brunswick	Procureur Général	Anglais
Colombie-Britannique	Procureur Général	Anglais
Manitoba	Procureur Général	Anglais
Saskatchewan	Procureur Général	Anglais
Alberta	Procureur Général	Anglais
Terre-Neuve	Procureur Général	Anglais
Territoire du Nord-Ouest	Commissaire des Territoires du Nord-Ouest	Anglais
Territoire du Yukon	Commissaire des Territoires du Yukon	Anglais

Le Gouvernement du Canada et la République Fédérale d'Allemagne ont agréé les propositions de traduction de la Convention de Londres du 30 mars 1953 (Gazette Officielle du Canada, Partie I, page 633) entre le Gouvernement fédéral d'Allemagne et le Canada.
Le nom du Gouvernement fédéral d'Allemagne est inscrit en allemand et en anglais dans la Convention.
Les copies de la Convention sont en allemand et en anglais.

T. C. DAVIS